

Déclaration UE de conformité

SOJAM, 2 Mail des Cerclades, CS 20808 Cergy, 95015 CERGY-PONTOISE CEDEX, déclare par la présente que le produit suivant :

Référence : LAMP 10
Nom commercial : ACTO Aspirateur Grill'insectes Lampe U.V. 50 m²
Gencod : 3 361670 900593

Est fabriqué conformément aux directives et normes suivantes :

- **DIRECTIVE 2014/30/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique ;
- **DIRECTIVE 2014/35/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des États membres relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ;
- **DIRECTIVE 2011/65/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ;
- **EN 61000-3-2:2014** EMC - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase) ;
- **EN 61000-3-3:2013** EMC - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel ;
- **EN 55015-2:2015** EMC - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues ;
- **EN 61547:2009** EMC - Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité EMC ;
- **EN 55014-1:2017** EMC - Partie 1 : émission ;
- **EN 55014-2:2015** EMC - Partie 2 : immunité - Norme de famille de produits ;
- **EN 60335-1:2012+A13:2017** LVD - Sécurité - Partie 1 : exigences générales ;
- **EN 60335-2-59:2003+A2:2009** LVD - Sécurité - Partie 2-59 : règles particulières pour les destructeurs d'insectes ;
- **EN 62233:2008** Méthodes de mesures des champs électromagnétiques des appareils électrodomestiques et similaires en relation avec l'exposition humaine.

Fait à Cergy-Pontoise, le 23 Février 2023

Clarisse LEDOUX
Chargée d'affaires réglementaires

SOJAM
2 mail des Cerclades
CS 20808 - CERGY
95015 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél. 01 34 02 46 60 - Fax 01 30 37 15 90
Siret : 533 577 490 00014
Agrément Distrib. Phyto. IF01720

